



L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

Division du greffe

RAPPORT

Objet : Consultation par commentaires écrits – règlement 270-2020

De : Jean-Michel Frédérick, greffier

Date : Le 4 juin 2020

Rapport sur la consultation des personnes habiles à voter inscrite sur la liste électorale de la Ville de L'Assomption tenue à l'égard du règlement 270-2020 concernant la division du territoire de la Ville de L'Assomption en huit districts électoraux.

La consultation s'est tenue par courriel et courrier du 19 mai 2020 au 3 juin 2020, suite à la publication d'un avis public.

Un seul commentaire a été reçu :

« Bonjour,

Je viens de prendre connaissance du règlement concernant la division du territoire de la ville.

Je constate que sur les 8 districts aucun ne comporte le nom d'une femme...

Comme nous sommes en 2020, la ville pourrait faire appel à des historiens pour trouver des noms de femmes pour la moitié des districts. Ceci serait un coup de pouce pour reconnaître que les femmes ont fait beaucoup pour la nation. Ce geste donnerait une belle visibilité à la ville.

Merci de tenir compte de ce courriel,

Lucie Thifault »

Madame Lucie Thifault est une personne habile à voter inscrite sur la liste électorale de la Ville de L'Assomption.

Le nombre d'opposition requise pour forcer la tenue d'une assemblée publique est de **115**. En conséquence, le règlement 270-2020 n'a pas à faire l'objet d'une assemblée publique.

En foi de quoi, je signe le présent rapport ce 4^e jour du mois de juin 2020.

Jean-Michel Frédérick
Greffier
Division du greffe